

Octobre
2011

Le développement durable, un atout pour l'entreprise

Et si la meilleure façon de garantir la croissance, et donc la pérennité de votre entreprise, passait par le développement durable ? Paradoxal ? Au contraire, de nombreux chefs d'entreprises ont d'ores et déjà « sauté le pas » et fait du développement durable un atout concurrentiel pour leurs entreprises. Pris en compte dans la stratégie de l'entreprise, le développement durable, peut s'avérer être un véritable levier de croissance. Aujourd'hui, de nouveaux marchés liés à l'économie verte se développent, dans le bâtiment, les transports, l'énergie, mais aussi dans les services. Vos clients, de plus en plus sensibilisés aux enjeux du développement durable, sont en attente de solutions et de produits respectueux de l'environnement et socialement responsables. En mettant le développement durable au service de votre entreprise, vous vous donnerez également la capacité d'améliorer votre image de marque et de construire un meilleur climat social. Les bénéfices sont nombreux mais c'est à vous d'inventer le développement durable de votre entreprise.

» SNDD, Iso 26000, RSE, quelle cohérence ?

En quoi la SNDD peut-elle vous être utile et comment s'articule-t-elle avec les normes existantes ? En s'adressant à toutes les entreprises, aux collectivités territoriales, aux associations, aux organismes publics, à l'État, etc la SNDD propose un cadre commun incitatif, à tous les acteurs de la Nation. Parce que votre entreprise a un impact économique, social et environnemental et parce que vos décisions engagent votre entreprise, vous êtes pleinement concerné par le développement durable. La SNDD permet aux entreprises de mieux comprendre l'intérêt du développement durable pour leur activité, de leur donner des repères sur les orientations nationales et de proposer un outil pour participer à la construction d'une économie plus verte et plus équitable. La SNDD s'articule avec les dispositifs existants (norme ISO 26000, politique de responsabilité sociale des entreprises RSE,

etc). La RSE, une démarche volontaire elle aussi, consiste à intégrer les questions sociales et environnementales dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise. Elle lui permet d'anticiper les évolutions réglementaires, d'appréhender les leviers de croissance offerts par l'économie verte et solidaire, de mobiliser ses salariés, d'améliorer son image de marque... La norme Iso 26000 et la SNDD sont deux outils cohérents au service des entreprises pour la mise en place d'une politique RSE.

Iso 26000 est l'une des normes internationales¹. Celle-ci invite les entreprises à définir le périmètre de leur responsabilité sociétale. Elle s'articule autour de sept questions centrales : la gouvernance, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, les bonnes pratiques des affaires, les questions relatives aux consommateurs et l'engagement sociétal.

» La SNDD concerne toutes les entreprises

Pour mieux connaître la SNDD, le CGDD (Commissariat général au développement durable) et ses partenaires vous proposent des exemples concrets et des témoignages qui permettent d'apprécier la pertinence de l'investissement durable et d'en mesurer l'impact sur les entreprises. ■

¹ Plusieurs normes internationales existent (Global Compact, Principes directeurs de l'OCDE, conventions de l'OIT, etc.)

NOS PARTENAIRES



Les 9 défis de la SNDD



- 1/ Consommation et production durables.
- 2/ Société de la connaissance.
- 3/ Gouvernance.
- 4/ Changement climatique et énergies.

5/ Transport et mobilité durables.

6/ Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles.

7/ Santé publique, prévention et gestion des risques.

8/ Démographie, immigration, inclusion sociale.

9/ Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde.

Objectifs chiffrés

La SNDD rappelle pour chacun de ces neuf défis quelques objectifs chiffrés qui sont des engagements pris par la France au plan national, européen ou international.

Les indicateurs de suivi

Quatre indicateurs de contexte économique et social, quinze indicateurs phares et trente-cinq indicateurs secondaires ont été retenus pour faciliter le suivi de la SNDD. Ils ont été choisis en concertation avec les acteurs concernés.

L'activité de chaque entreprise a un impact sur les tendances prises par ses indicateurs. En inscrivant votre action dans le cadre de la SNDD vous contribuez à améliorer la bonne évolution de ces indicateurs et à atteindre les objectifs chiffrés de la SNDD. On peut citer quelques indicateurs très pertinents pour les entreprises, tels que le taux d'emploi des seniors, la participation des femmes aux instances de gouvernance ou la recherche et le développement.

La SNDD et ses indicateurs sont téléchargeables sur :

www.developpement-durable.gouv.fr/SNDD

DÉFI 1

CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Le cercle vertueux de l'éco-investissement

Investir aujourd'hui dans la production durable n'est plus une dépense, c'est un investissement et une source de recettes. L'expérience d'une imprimerie.

3 QUESTIONS À

Marise Dematté

Directrice marketing et communication de Pure Impression.

Comment est né le choix de faire du développement durable la clé de votre croissance ?

En 2004, l'ADEME nous a sélectionné parmi cent entreprises françaises pour participer à l'opération « -10% objectif déchets ». Ensuite, nous avons voulu faire plus et mieux mais sans visée stratégique particulière, sur la base de nos valeurs et d'une recherche de qualité.

Vous avez engagé de lourds investissements ?

Environ 10 millions d'euros en tout, un tiers pour les machines, un tiers pour le bâtiment HQE central et un tiers pour le terrain. Mais nous avons aussitôt constaté pour les déchets que la dépense, de 24 000 € par an en 2004, se transformait vite en ressource. Depuis 2006, nous revendons nos déchets, ce qui nous rapporte chaque année 110 000 € ! De la marge nette.

Et la pression des prix dans un secteur où la concurrence est très rude ?

Le client est de plus en plus exigeant en matière de qualité écologique, nous le sommes aussi avec nos fournisseurs. À prix égal avec nos concurrents, la seule valeur ajoutée disponible est la valeur environnementale et sociale. Le choix du développement durable est donc devenu un choix stratégique. En 2004, nous remportons un appel d'offre sur sept, aujourd'hui un sur deux. La productivité a crû de 25 % avec le nouveau bâtiment HQE, un espace plus grand et lumineux, pour lequel un ergonome nous a aidé à accélérer les flux tout en améliorant le confort au travail. Entre 2009 et 2010, le chiffre d'affaires a progressé de 26 %. Les résultats sont au rendez-vous.

L'imprimerie, un secteur durement sinistré, a perdu en dix ans deux entreprises sur trois. La sélection s'est d'abord faite sur les prix, puis sur la qualité. Elle se fait désormais sur l'excellence des stratégies environnementales. Leader français de l'impression « verte » et responsable, Pure Impression a trouvé de nouvelles ressources dans une stratégie volontariste de développement durable. Elle jouait sa survie, elle a trouvé une croissance durable.

► Quand les moins font des plus

Après la course aux labels et certifications pour faire reconnaître ce qu'elle faisait déjà par conviction, Pure Impression est allée plus loin. Avec l'aide et le soutien de l'ADEME, de la chambre de commerce et d'industrie et de WWF, l'entreprise languedocienne d'une cinquantaine de salariées a décidé de s'attaquer en profondeur à sa manière de produire. Il s'agissait à la fois de réduire au maximum les impacts sur l'environnement et d'assurer, en direction des salariées, une démarche fondée sur le respect et la responsabilisation.

Tous les process de l'entreprise ont été passés au crible : une traque patiente, sévère et systématique, souvent très innovante, dans le cadre d'une approche globale. Un bâtiment de 4 800 m² a été conçu et construit selon une démarche HQE très exigeante. Tous les locaux sont éco-gérés (isolation thermique renforcée, récupération de la chaleur des machines, toit photovoltaïque,

valorisation de 99 % des déchets, etc). La politique d'achat rigoureuse ne retient que des fournisseurs éco-responsables. Tous les rejets sont limités (moins de gâchis de papier, moins d'encre, moins de solvant, moins de consommation d'énergie, moins de bruit, moins de rejets aqueux, etc). Un bilan carbone est réalisé chaque année et fait apparaître, en trois ans, une diminution de 16 % du CO₂ rejeté.

Et comme l'on n'est jamais seul au monde, Marise Dematté, co-fondatrice de Pure Impression, a créé « SO ECO », un groupement de quinze entreprises de la région de Montpellier engagées dans des démarches similaires : le moyen d'échanger des bonnes pratiques en matière de développement durable et de mesurer de manière extrêmement concrète, d'une entreprise à l'autre, l'impact économique de ces actions sur le bilan des entreprises. Créer de la valeur tout en donnant du sens aux actions quotidiennes sont ici les vertus d'une pollinisation réussie. ■

Objectifs chiffrés

- Doubler d'ici à 2012 les volumes de vente de produits disposant d'un écolabel.
- 75 % de déchets des entreprises recyclés d'ici à 2012 (hors BTP et agriculture).
- 50 % de réduction de l'usage des produits phytosanitaires contenant des substances préoccupantes et sans solution de substitution, d'ici à 2018.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.pure-impression.fr



L'engagement social crée de la valeur durable

La citoyenneté, dans une optique de développement durable, c'est travailler à tous les niveaux pour que chacun soit à égalité de droits, d'accès au travail, de protection de la santé et de dignité humaine. À son échelle, la société Extramuros, sur un créneau très pointu, n'a pas dissocié ses investissements environnementaux et sociaux.

On dit de l'art qu'il touche à tout. C'est vrai. En tout cas il mène à tout. Il peut même parfois nourrir une démarche d'entreprise, recycler des déchets, soutenir des engagements citoyens, ramener à l'emploi des exclus du travail et, dans le cas de la jeune entreprise Extramuros, créer « l'objet infini. »

Tout commence en 2005 lorsque deux designers très impliquées dans le développement durable, Rosanna del Prete et Isabelle Pujade, fondent la petite société Extramuros. Une démarche « artisanale » et revendiquée comme telle qui consiste à fabriquer des objets fonctionnels (mobiliers, décoration, sacs, accessoires, etc) à partir de déchets (textiles, bâches, bois, métal, etc). Chaque objet est unique. Parmi ses plus fidèles clients et fournisseurs, ce sont d'ailleurs souvent les mêmes, La Poste, PSA, Veolia, la SNCF ou Generali. Sans oublier de nombreuses collectivités territoriales.

► Un message fort pour les acheteurs

L'aventure d'Extramuros prend toute sa signification en 2008, lorsqu'elle met en pratique une autre dimension essentielle du développement durable, sa dimension sociale. Dans l'esprit du huitième défi de la stratégie nationale de développement qui porte notamment sur la question de l'insertion.

Car si chacun des objets requiert une haute technicité manuelle pour être fabriqué, chaque déchet à transformer étant en soi une pièce unique, pourquoi ne pas en profiter pour créer des emplois d'insertion et mettre sur le parcours de l'emploi des personnes sans qualification après une formation exigeante dans les métiers exercés par Extramuros, forgerie, couture, ébénisterie, etc. ?

« Le contrat d'insertion est de vingt-quatre mois précise Nicolas Mangione, responsable du développement. Il permet aux personnes recrutées de

recevoir une formation technique qualifiante et de se préparer à un futur emploi durable. »

Extramuros tient de la sorte et de manière innovante les deux volets essentiels du développement durable. L'enjeu environnemental, avec le recours à une matière première en constante réinvention, et l'enjeu social avec l'accompagnement de parcours d'insertion ambitieux, à un niveau de technicité très exigeant.

Avec une progression annuelle de 25 %, le chiffre d'affaires d'Extramuros fait encore apparaître un réel potentiel de développement, même si par nature, ce type d'activité étant artisanale et ne fournissant que du sur-mesure, la petite entreprise qui compte aujourd'hui trois salariés, ne souhaite pas dépasser un certain seuil.

Les acheteurs de ces créations uniques y trouvent aussi leur compte. « Ces objets, résume Nicolas Mangione, racontent l'histoire d'une matière qui est souvent issue de l'entreprise elle-même. Que ce soit La Poste, la SNCF ou Veolia, pour eux, s'équiper en objets réalisés à partir de leur outil de production, c'est un message fort envoyé en termes de responsabilité sociale et environnementale. » ■



Objectifs chiffrés

- D'ici à 2020, rénover les 800 000 logements sociaux les plus consommateurs en énergie.
- Compter 6 % de travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 20 salariés.
- D'ici à 2012, réduire d'un tiers la pauvreté en France.



LES JEUNES FACE À L'EMPLOI

L'accès des jeunes à l'emploi et à la formation se dégrade. En 2009, 13,1 % des 16-25 ans étaient sans emploi et sans formation récente. Cette hausse est particulièrement forte après 2008, sous les effets de la crise, et retrouve son niveau du milieu des années 90. En France, où la population de jeunes est la plus importante de toute l'Europe, la question de leur accès à l'emploi a pris une dimension stratégique. L'inclusion sociale de tous dépend désormais largement du développement d'une économie verte.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.extramuros-paris.org

Une mobilisation générale

L'ampleur de la mutation énergétique à initier est à la hauteur des dangers qui pèsent sur la planète. Tous les secteurs de l'activité humaine sont concernés.

GREEN OFFICE, L'INNOVATION DANS LE BÂTIMENT

Avec Green Office, concept de bâtiments à énergie positive, Bouygues innove pour relever l'un des principaux défis du siècle. Le premier immeuble du genre achève sa construction à Meudon (92). Son principe, révolutionnaire : produire sur une année plus d'énergie qu'il n'en consomme. Mais aussi répondre à tous les critères environnementaux possibles dès sa conception, en anticipant tous les impacts.

Pour réduire au maximum la consommation énergétique, Green Office s'adapte d'abord aux caractéristiques bioclimatiques du site (climat, ensoleillement, orientation). Choix des matériaux, gestion des déchets, desserte par les transports en commun : l'exigence environnementale est partout. Dans le calcul de sa consommation, Green Office intègre le fonctionnement du bâtiment (chauffage, ventilation, éclairage, etc) ainsi que les consommations énergétiques quotidiennes des utilisateurs (informatique, bureau-tique, etc). Chaque utilisateur participe à l'effort de réduction des consommations par des gestes simples et garde le contrôle de sa propre « empreinte ». Sans perte sur le confort : lumière naturelle optimisée, isolations thermique et acoustique maîtrisées, ventilation intelligente, etc. Grâce à cette approche globale, la consommation de l'immeuble a été limitée à 62 kWh/m²/an. La production en énergie renouvelable de 64 kWh/m²/an assure donc un bilan énergétique positif. Elle repose sur une centrale de cogénération utilisant la biomasse (huile végétale pure de colza) qui fournit en continu 55 % des besoins de l'immeuble. En complément, une centrale photovoltaïque alimentée par 4 200 m² de panneaux fournit une électricité qui sera revendue au concessionnaire et réinjectée sur le réseau EDF.

Pour en savoir plus : www.green-office.fr

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) font l'objet d'engagements mondiaux, européens et nationaux. Ramenées à l'essentiel, les données du problème sont assez simples. La poursuite des émissions au rythme actuel provoquerait lors de ce siècle un bouleversement total du système climatique de la planète, l'exposant aux plus graves dangers. Or, pour limiter le réchauffement à 2°C, il faut stabiliser les émissions mondiales de GES d'ici à 2020 et les réduire de moitié d'ici à 2050.

Face à l'ampleur du défi, les choix stratégiques se devaient d'être forts. La stratégie nationale de développement durable les a regroupés en cinq principaux axes de travail :

- la promotion de comportements et modes de production plus sobres,
- l'information, pour éclairer les choix collectifs et individuels,
- le soutien de l'innovation pour une croissance économe en énergie et limitant les émissions de GES,
- l'adaptation des activités et des territoires au changement climatique,
- la prise en compte des conséquences sociales des politiques énergétiques afin de ne pas accroître les inégalités.

L'industrie, les entreprises de transport et du bâtiment, le commerce sont directement concernés par ces enjeux. Les diagnostics énergétiques se multiplient et seront systématisés dans tous les domaines d'activités. Les méthodologies, indices et bilans énergétiques se généraliseront pour être partagés, les acteurs publics étant invités à l'exemplarité.

À partir de 2012, tous les bâtiments tertiaires feront progressivement l'objet d'une rénovation énergétique. Les entreprises bénéficient d'ores et déjà d'une multitude d'incitations et de soutiens pour relever le défi de cette mutation au travers d'actions de formation, d'information, d'incitation à l'innovation, de développement des référentiels et éco-labels, complétées pour les bâtiments par des objectifs réglementaires. ■

Objectifs chiffrés

► À l'échelle européenne, réduire de 20 % l'émission des gaz à effet de serre d'ici à 2020, par rapport aux chiffres de 1990.

► Porter à 23 % en 2020 la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale.

► Dans les départements d'outre-mer, atteindre en 2020, 50 % d'énergies renouvelables et parvenir à l'autonomie énergétique totale en 2030.



© Graphix Images, Augusto da Silva

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Commissariat général au développement durable
Délégation au développement durable

3 Place de Fontenoy, 75007, Paris
Tél. : 01.40.81.34.99

